



COMMUNE de PONDAURAT

adresse e-mail : mairie.pondaurat@wanadoo.fr

Bulletin Municipal n°73



Toute personne dans sa vie est susceptible d'être touchée par un handicap temporaire ou permanent, vous comprendrez alors chers concitoyens la nécessité de mettre aux normes nos accès aux lieux publics.

Sommaire

Page 2

Edito : Le mot du Maire

Pages 3 à 4

Actualités municipales

Pages 4 à 7

Intercommunalité

Pages 8 à 11

Vie associative

Page 12

Clin d'oeil

EDITO

LE MOT DU MAIRE :

Comme chacun d'entre nous, notre commune doit respecter les lois mais aussi les trop nombreuses normes qui lui sont imposées par le législateur. Au fil des années, celles-ci s'empilent au point qu'il devient de plus en plus difficile d'être comme on dit : « dans les normes ».

S'agissant des collectivités locales disposant d'équipements recevant du public (dans notre jargon les « ERP »), les termes d'une loi, déjà ancienne mais mal ou non appliquée, ont dû être rappelés à tous les maires par le préfet.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public, pour tous les types de handicaps avant le 1^{er} janvier 2015 : handicap moteur, déficience visuelle ou problème d'audition.

Compte-tenu des difficultés rencontrées pour atteindre cet objectif au 1^{er} janvier 2015, l'ordonnance du 26 septembre 2014 a instauré les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Le dépôt d'un Ad'AP a été rendu obligatoire pour tous les ERP qui n'étaient pas accessibles au 31 décembre 2014 et devait être effectué avant le 27 septembre 2015.

La commune de Pondaurat a respecté cette obligation. Avec le soutien de Mme Klingebiel, architecte, elle a réalisé tous les diagnostics obligatoires de ses ERP et de ses Installations Ouvertes au Public (IOP) et a déposé le document obligatoire dans les délais légaux.

Au terme de cette opération, la commune doit réaliser les travaux nous permettant d'accueillir les personnes handicapées dans l'ensemble de ses établissements (mairie, stade, salle des fêtes, WC publics, cimetière).

Pour notre petite commune, cela représente un coût élevé, environ 64 000 €. Aussi nous avons demandé et obtenu une aide de l'État (DETR d'un montant de 18 585 €). Nous y affectons également une subvention du Conseil départemental (le FDAEC) d'un montant d'environ 12 500 €.

Vous pourrez le constater vous même. Au moment où j'écris cet « éditorial », les travaux sont sur le point d'être achevés au stade municipal, à la salle des fêtes et au WC public (réalisation d'une plate forme, de WC adaptés, de places de stationnement réservées aux handicapés...).

Les autres travaux seront réalisés ultérieurement notamment dans notre église et au cimetière et s'inscriront dans le cadre d'opérations de plus grande envergure. La mairie ne nécessite que des menus travaux qui seront réalisés dans les plus brefs délais.

Ainsi et c'est à l'honneur de notre commune, la plupart de nos bâtiments et structures seront désormais adaptés pour accueillir tous les publics et notamment les personnes handicapées.

Mes chers administrés, voici déjà la fin de l'année propice à un peu de repos bien mérité et à des retrouvailles familiales.

C'est aussi pour moi et le conseil municipal l'occasion de vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé.

Comme chaque année nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle du pont d'or le **dimanche 7 janvier 2018 à 11 heures.**

Ce moment de rencontre vous permettra ainsi de découvrir les travaux réalisés.

Votre maire : Francis ZAGHET

Actualités Municipales

Salle du Pont D'Or :

La commission de sécurité est venue contrôler la salle au mois de septembre.

Elle a émis un avis favorable avec des demandes :

- Supprimer immédiatement le gaz dans les cuisines de la salle ou créer un local annexe à l'extérieur pour stocker les bouteilles de gaz. La création d'un local à l'extérieur avec parois coupe-feu reviendrait trop cher. Le conseil a décidé d'enlever le fourneau à gaz qui a été vendu au SIRP pour changer le four de l'école de Pondaurat et d'acheter une cuisinière électrique.
- Points de sécurité à respecter :
 - Mise en place des tables de façon parallèle à la scène pour favoriser l'évacuation des personnes vers les issues de secours
 - Mise en place d'un plan d'évacuation à l'intérieur de la salle et d'un plan d'intervention à l'entrée (déjà existant mais à modifier car incomplet)
 - La scène n'est pas accessible au public. L'issue de secours doit être libre (aucun stockage derrière le rideau)

Stade municipal (accessibilité) :

Les travaux concernant la mise en place d'une dalle béton pour faciliter l'accès aux vestiaires et la mise aux normes des WC situés à l'arrière ont été réalisés en septembre par l'entreprise Point Carré.

Eclairage Public :

La commune a délibéré le 22 mai dernier pour transférer sa compétence « éclairage public » au SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde).

Suite à cette délégation de compétence les élus ont rencontré les services du SDEEG qui ont constaté 17 luminaires à remplacer car ils sont trop anciens et ne peuvent plus être réparés, ils sont dans un état de dégradation avancée ou les ampoules sont consommatrices d'énergie. Ils seront remplacés par des systèmes bi-puissance pilotés par horloge astronomique permettant une diminution de l'intensité lumineuse en milieu de nuit et une réduction des coûts de consommation. Le montant des travaux s'élève à 11 842 € HT. Le SDEEG propose une avance remboursable sur 10 ans à compter de 2019 mais les travaux démarreront avant la fin de cette année.

INFORMATIONS :

La secrétaire de mairie est à temps complet.

Depuis plusieurs mois plusieurs tâches sont transférées à d'autres structures (établissement des Passeports et des Cartes d'Identité, instruction des permis de construire...). Aussi le conseil municipal a répondu favorablement à une demande de mise à disposition de notre secrétaire par le SMAHBB (Syndicat Mixte d'Irrigation du Beuve et de la Bassanne) afin de mettre en place la compétence GEMAPI (voir article CDC).

Elle travaillera deux demi-journées par semaine pour ce syndicat dans leurs locaux de la mairie d'Auros.

Cette mise à disposition permettra à la commune de refacturer une somme d'environ 9.000 € par an.

Nouveaux horaires d'ouverture au public

	Mairie	Agence postale
Lundi	fermée	14 h à 17 h
Mardi	14h à 19h	14 h 18h30
Mercredi	fermée	14 h à 17 h
Jeudi	14 h à 17 h	14 h à 17 h
Vendredi	14h à 19h	14 h 18h30

Attention, cette année la mairie et l'Agence postale fermeront leurs portes pour les congés de fin d'année : du mardi 26/12/2017 au vendredi 30/12/2017, Réouverture le mardi 2/01/2018 à 14h00.

Intercommunalité

CDC Réolais en Sud Gironde

2018 sera l'année du renouveau du service Jeunesse.



La jeunesse,
une dimension à prendre en compte



Depuis Juillet 2017, la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde à initié un changement profond en terme d'offre Jeunesse. Cela a commencé par la création de la Démarche Jeunesse discutée en groupe de travail composé de nombreux acteurs, CAF, MSA, Élus, associations, agents de la CDC du Réolais en Sud Gironde... Ce groupe se réunit environ 1 fois par mois pour échanger sur l'évolution de la démarche et apporter des expertises variées. Le lancement de cette démarche a été voté à l'unanimité au Conseil Communautaire du 14 septembre 2017 validant ainsi un positionnement politique fort envers la Jeunesse du Territoire.

Un diagnostic de territoire est donc en cours, porté en interne par les agents du secteur Ado, Émilie HOUDAYER, responsable, et Antoine OLIVIER, son adjoint. Après un premier temps d'analyse quantitative, ils sont en cours d'étude qualitative en développant les rencontres et les initiatives pour récolter les avis des Jeunes, des familles, des partenaires, des Élus, des associations, des collègues, du lycée... En parallèle de multiples rencontres, un questionnaire dédié aux Jeunes a été mis en ligne et un autre pour les parents également. L'objectif est de centrer la réflexion sur les Jeunes, leurs besoins et leurs envies. Il est nécessaire de prendre en compte leur parole pour porter un projet qui saura les amener à la réussite.

De plus, cette démarche pousse la réflexion sur la qualité de l'offre actuelle, sur la cohérence des actions vis à vis des besoins du territoire mais aussi sur la présence d'initiatives diverses en direction des Jeunes. L'objectif est donc de parvenir à créer un lien logique et fédérateur entre toutes les initiatives du territoire pour arriver à développer une offre jeunesse à la fois ludique, éducative et accessible à tous. Pour répondre aux questionnaires, vous pouvez vous rendre sur le Site Internet de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde.

<http://www.reolaisensudgironde.fr/>

ou sur la page Facebook "PRJ de la Réole - Espace Jeunes d'Auros".

Le quartier Chaubet accueille une nouvelle signalisation.

En effet, constatant que certains conducteurs roulaient de façon irresponsable malgré la nature résidentielle de la zone, la commune a agi en demandant aux services de la Communauté de Communes d'installer le panneau "Attention aux enfants !".



Le PLUI :

La communauté de communes du Réolais en Sud Gironde vient de lancer son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sur les 41 communes. Le cabinet NOEL a été retenu pour mener cette procédure qui va s'étaler sur environ 3,5 ans. La réunion de lancement a eu lieu le 16 octobre dernier à Pondaurat en présence des élus et des secrétaires de mairie. En préambule, la CDC a procédé à un diagnostic agricole et forestier auquel a participé une agricultrice de notre commune.

La GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) :

Tel que prévu par la loi NOTRE, la CDC s'est vue attribuer la nouvelle compétence GEMAPI sans que l'État ne vote un quelconque transfert de ressources correspondant. Dans ces conditions, pour financer cette nouvelle charge, la CDC a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI qui viendra grever chacun des divers impôts locaux.

Gestion du personnel :

Avec plus de 120 salariés, la CDC ne pouvait plus se passer d'un Directeur des ressources humaines. Ludovic BONNAYZE a pris ses fonctions de DRH début novembre.

Travaux de voirie :

Le marché à bons de commande concernant la voirie a été attribué à la société EUROVIA pour une durée de trois ans. Rappelons que la CDC gère toute notre voirie, soit 16 km de voies communales (faucardage et grosses réparations).

Le gymnase :

L'équipement sportif et de loisirs intercommunal d'Auros vient d'être inauguré . Conçu pour accueillir les sportifs mais aussi les adolescents et les adhérents de l'école de musique, le planning d'utilisation de ce magnifique bâtiment est déjà bien rempli.



La médiathèque intercommunale de La Réole :

Depuis le 1^{er} décembre, la médiathèque intercommunale de La Réole est ouverte au public. Située au rez de jardin de la mairie, n'hésitez pas à vous y rendre pour emprunter gratuitement divers ouvrages. Croyez le : le site mérite vraiment une visite.

Besoin de carburant ?

Enfin une station service près de chez vous. En fonction depuis la mi novembre, elle est située sur la zone d'activité d'Aillas face au péage de l'autoroute. Selon les accords conclus avec le distributeur, l'écart de prix du carburant ne peut pas être supérieur à 3 centimes avec la station de grande surface la plus proche.

Taxe de séjour :

Payée par toutes les personnes passant la nuit dans les hôtels, gîtes ou chambre d'hôtes situées sur notre territoire, elle est collectée par les hébergeurs qui doivent la reverser à la CDC afin qu'elle puisse engager des investissements soutenant les activités touristiques.

Les déclarations déposées (ou pas) par les hébergeurs apparaissant insincères depuis plusieurs années, la taxe de séjour sera désormais recouvrée par la CDC selon le mode forfaitaire.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (SIRP) :

Les écoles ont conservé pour l'année scolaire 2017/2018 un fonctionnement sur 4,5 jours et les élus vont étudier la possibilité d'un passage sur 4 jours (incidences, conséquences...) pour la rentrée 2018. Il y a 166 élèves répartis en 8 classes soit environ 21 enfants par classe.

Les activités proposées cette année pour les Temps Activités Périscolaires sont du théâtre, un atelier conte, du basket, bibliothèque, bouger son corps, arts plastiques, loisirs créatifs, jeux collectifs intérieurs et extérieurs, jeux de réflexion. Ces activités sont encadrées par des associations, des agents du SIRP et une enseignante.

Les trois maires et la présidente du SIRP ont rencontré l'IEN (Inspecteur Education Nationale) qui a confirmé la probable fermeture de classe à la rentrée 2018 après une année de sauvegarde et la baisse des effectifs. Le site sur lequel la fermeture s'effectuerait est à l'étude en fonction des coûts de fonctionnement et des répartitions possibles.

Le Syndicat des eaux Bassanne/Dropt/Garonne (05.56.71.83.94)

Vous avez tous été destinataire d'une lettre adressée par Gérard GAY, le Président de ce syndicat. Elle a pour but de vous informer que, depuis le 1er septembre 2017, nos réseaux d'eau potable sont désormais exploités par la société VEOLIA qui remplace donc la société LYONNAISE DES EAUX SUEZ. Le nouvel exploitant a été choisi à l'issue d'un appel d'offres dans le cadre d'un marché public. La société VEOLIA a proposé une meilleure offre, tant sur le plan des techniques utilisées que sur le coût du service apporté. Le syndicat s'est engagé sur un contrat de 8 ans.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

Depuis le 6 novembre le déploiement généralisé des télé-procédures en matière de permis de conduire et d'immatriculation de véhicules est entré en vigueur.

Il est nécessaire d'effectuer ses démarches par INTERNET.

Pour toute information :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour les démarches :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Depuis le 1er novembre 2017, les demandes de PACS se font désormais en mairie.

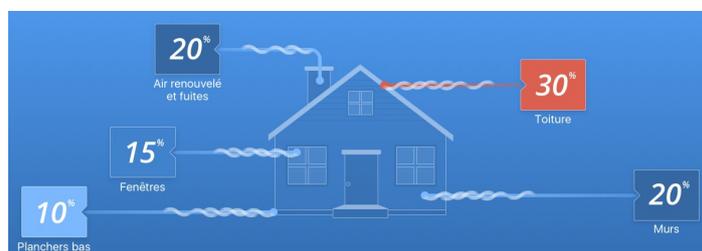
Comprendre la Prime Isolation

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison et la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.



Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans ;
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence ;
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation ;
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La Prime Isolation: Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le [coup de pouce économies d'énergie](#), la [prime isolation](#) ou encore le [CITE](#). De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée.

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

Le 10 septembre 2017, nous avons célébré notre traditionnelle Fête du Village. A cette occasion, le Comité des Fêtes a organisé une journée très réussie autour de et dans la Salle du Pont d'Or.

Au programme : un vide-grenier toute la journée, un concours de belote le matin et des ateliers de maquillage et de couture dans l'après-midi.

Petits et grands se sont réjouis de cette organisation et ont pu s'amuser, qui en chinant, qui en se faisant maquiller ou encore en apprenant des techniques fabuleuses pour coudre de jolies décorations pour la maison.



L'atelier de maquillage animé par Gabrielle de l'association Animar't



L'atelier couture avec Audrey de 2 Fil en Aiguille de Blagnac



Bibelots en tous genres à dénicher au vide-grenier

Et à l'approche de Noël, rendez-vous est donné aux familles pour décorer le bourg
le samedi 16 décembre dès 15h.

Quelques nouvelles de l'ACSAP....

Cette année encore, les Amis de la Commanderie Saint Antoine de Pondaurat ont organisé les 16 et 17 septembre derniers, leurs Journées Européennes du Patrimoine sur le thème national « Jeunesse et Patrimoine ».

Deux journées, construites à l'intention de la jeunesse de notre village mais pas uniquement, qui se sont déclinées le premier jour par une visite commentée passionnante de l'ensemble de la commanderie par Madame Evelyne BAL-LION, architecte des monuments historiques, qui dirige depuis plusieurs années la restauration de notre patrimoine, et une présentation des métiers de la restauration par les Compagnons du devoir de Lamothe-Landerron puis, le lendemain, un programme dense a pu néanmoins se dérouler malgré un temps très médiocre.



La pluie est venue perturber la randonnée du matin, qui avait pourtant rassemblé de nombreux volontaires. Après le partage d'un repas réalisé par tous, l'ensemble des participants ont écouté « l'ardente histoire des Antonins » racontée par François MAUGET. Enfin, quelques enfants, petits et grands se sont prêtés à notre rallye découverte sur les chemins de Saint Jacques qui s'est terminé par un succulent gouter préparé par les membres de l'association. De nombreux gourmands ont apprécié les bonbons et les délicieux gâteaux réalisés...



L'association remercie chaleureusement toutes et tous, adhérents ou non de l'association, pour leurs participations ponctuelles ou régulières à la réalisation de nos initiatives.

Cependant, de nouveaux projets se dessinent dans les mois et années qui viennent comme l'ouverture, dans les locaux rénovés du presbytère, de la halte pèlerins et touristique et l'ouverture de l'espace culturel patrimonial du rez-de-chaussée, mais aussi notre participation à la construction du pays d'art et d'histoire en lien avec la ville de La Réole ville d'Art et d'Histoire, dont Pondaurat s'est proposé d'en être un des villages pilote.

Tout cela nécessite que notre association s'étoffe et que chacune et chacun d'entre nous puisse y apporter sa pierre. La Commanderie Saint Antoine n'est pas la seule richesse patrimoniale de Pondaurat. La construction du pays d'art et d'histoire ne peut pas se faire de la seule volonté et implication de l'ACSAP et du conseil municipal mais aussi de celles du village et de ses habitants.

Vous êtes toutes et tous invités à notre **prochaine Assemblée Générale** qui aura lieu **le dimanche 17 décembre 2017 à 11 heures à la salle du Pont d'Or**. Celle-ci sera suivie d'une courte évocation de « l'histoire des cagots » par Jacques ROULET et afin de partager nos projets, nous terminerons ce moment par un verre de l'amitié.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Alain HANEUSE 06.58.62.68.20

Association des Parents d'Elèves (APE)

L'APE s'est réunie en assemblée générale le 29 septembre 2017 et a tiré le bilan d'une année à nouveau riche en événements et activités dédiées aux enfants et aux familles du SIRP Ponbartignac.



Depuis 2016, l'association verse un minimum de 15€ par élève aux écoles du regroupement pédagogique, à savoir l'école Marsan de Savignac et celles de Pondaurat et Puybarban. Pour cette nouvelle année, chaque site reçoit 21,44€ par enfant.

Parmi les animations qui rythment l'année, on retrouve la fête de Halloween, la Galette des Rois, le Carnaval et la Chasse aux œufs, sans oublier la Kermesse de l'été. Mais c'est avant tout le Loto qui permet à l'APE de financer l'essentiel de ses actions.

A nouvelle année scolaire, nouveau bureau, qui est maintenant composé de Mmes Sandrine DEFER et Laetitia BIBENS à la présidence, Mme Virginie SAINT-MARC au poste de trésorière et M. Rodolphe SIMON en tant que trésorier adjoint. Le secrétariat est assuré par Mme Sarah COURRIER.

Toute l'équipe vous invite d'ores et déjà au Loto des Ecoles qui aura lieu le vendredi 9 février à la Salle du Pont d'Or de Pondaurat avec des lots exceptionnels !

Marche Rose

Les marcheurs pondauratais se sont engagés le dimanche 8 octobre dans la lutte contre le cancer du sein et du colon en participant à la Marche Rose du mois d'octobre. Le départ a eu lieu à Bieujac et tous ont rejoint la commune de Saint-Pardon-de-Conques où un accueil chaleureux leur était réservé.

Téléthon

L'édition 2017 du Téléthon a été riche en animations s'étalant du vendredi 1er au dimanche 10 décembre. Grâce à l'alliance des diverses communes du territoire, toutes les générations ont pu participer à cette grande action caritative en faveur de la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Les Courses du Muscle ont vu participer les écoles d'Auros le 1er décembre et de Pondaurat le vendredi 8 décembre. L'association Balade Aillassaise a organisé le samedi 2 décembre une marche solidaire.

Clou de la semaine, Pondaurat accueille le groupe Caps Nègues à la Salle du Pont d'Or le samedi 9 décembre. Et enfin, vous avez pu vous rendre au Marché de Noël d'Auros pour préparer vos cadeaux de fin d'année tout en faisant un beau geste.

Mme Françoise SIOZARD, référente pour le Téléthon sur la commune de Pondaurat, remercie tous les participants pour leur générosité.

ACCA Pondaurat

le repas de la chasse sera organisé le 29 avril 2018 dans la salle du Pont d'Or.





Bon début de saison pour le CA PONDAURAT

C'est reparti pour une nouvelle saison 2017 – 2018 !

Et les résultats de ce début de saison sont plutôt encourageants.

Notre équipe fanion qui évolue au niveau régional (R4) est, à ce jour, troisième de sa poule et à seulement 2 points du leader actuel. Elle est toujours encadrée par Kévin BENTEJAC, épaulé lors des matchs de compétition par son père.

Tous les joueurs sont pleinement investis dans ce bon parcours. Ce qui donne du baume au cœur aux dirigeants imprégnés d'un total et remarquable investissement pour le bien-être des joueurs et le bon déroulement des rencontres. Ainsi, une excellente dynamique de club s'est installée.

L'année dernière, la commune a accueilli des clubs de la région paloise, du pays basque et des Landes. Cette année, c'est plutôt des clubs de l'agglomération de Bordeaux, de Dordogne et du Lot et Garonne qui ont la chance de venir connaître notre si charmant village et nos accueillantes installations sportives.

Notre équipe réserve qui évolue au niveau départemental (D2) est toujours encadrée par Sébastien COULON. Elle est actuellement troisième de sa poule derrière l'équipe de La Brède 3 et le FC Gironde La Réole.

Alternativement, ces deux équipes jouent à Pondaurat. Il y a donc de fortes chances d'avoir une rencontre sportive le dimanche après-midi vers 15 h sur notre terrain.

Mais il n'y a pas que le dimanche où nos installations sont utilisées. Le samedi après-midi, vers 15 h également, des rencontres jeunes U15 ou U18 sont également prévues.

Des matchs de football sont donc régulièrement proposés dans notre commune.

N'oublions pas nos 98 jeunes licenciés au sein de notre école de football, GJPA, Groupement de Jeunes du Pays d'Auros. Toutes les catégories d'âges de 5 à 17 ans sont représentées.

Les plus jeunes, de 5 ans à 8 ans s'entraînent à Pondaurat le mardi soir vers 18 h.

Les jeunes âgés de 9 ans à 12 ans s'entraînent le mercredi et le vendredi vers 17h30 à Savignac. Ceux âgés de 13 ans à 18 ans s'entraînent le mercredi et le vendredi vers 18h à Loupiac de la Réole.

Nos équipes séniors, quant à elles, s'entraînent le mercredi à Loupiac de la Réole et, suivant les conditions climatiques, à Pondaurat le vendredi soir vers 19h30.

Les portes du CA Pondaurat vous sont grandes ouvertes. Soit pour supporter nos nombreuses équipes. Soit pour intégrer notre équipe dirigeante.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter le président du club, François DUCORNETZ, au 06.80.95.17.22.

Matchs à Pondaurat Equipe A (R4)		Matchs à Pondaurat Equipe B (D2)	
Le 17/12/17	Casseneuil (47) à 15h00	Le 10/12/17	La Brede 3 à 15h00
Le 21/01/18	Chambery (33) à 15h00	Le 14/01/18	St Symphorien 2 à 15h00
Le 11/02/18	Caudéran (33) à 15h00	Le 04/02/18	Sauveterre à 15h00
Le 11/03/18	Montpon (24) à 15h00	Le 25/02/18	Beautiran à 15h00
Le 25/03/18	Pessac (33) à 15h00	Le 18/03/18	Uzeste à 15h30
Le 08/04/17	Thiviers (24) à 15h00	Le 15/04/17	St Macaire à 15h30
Le 29/04/18	St Laurent (33) à 15h00	Le 13/05/18	Monségur 2 à 15h30
Le 27/05/18	Bourg (33) à 15h00		

Clin d'œil

Située en plein centre de notre village, la bibliothèque de Pondaurat offre aux habitants la possibilité de découvrir des oeuvres de toutes sortes, mais aussi des jeux. Nous sommes allés à la rencontre de celle qui co-anime ce lieu de culture : Mme Béatrice FERRAND, que beaucoup d'entre vous nomment tout simplement Betty.

A qui est destinée la bibliothèque de Pondaurat ?

La bibliothèque est bien évidemment ouverte à tous. Je note que ce sont surtout les familles du bourg de Pondaurat qui la fréquentent. Et j'anime également des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) avec les élèves de l'école primaire de Pondaurat un lundi sur deux de 15h30 à 16h30. Ce que je regrette, c'est que la fréquentation soit en baisse.

Quelles sont les activités de la bibliothèque ?

Tout d'abord, il faut savoir que la bibliothèque est ouverte le lundi de 17h à 18h. Comme dans toutes les bibliothèques, on peut y lire des livres, que l'on peut emprunter. Des jeux de société sont aussi disponibles. Il arrive aussi que nous organisions des activités ludiques pour certaines fêtes comme Noël : nous avons auparavant fait des lectures accompagnées d'un goûter.

Je profite de cette tribune pour lancer un appel aux personnes qui souhaiteraient s'engager bénévolement à la bibliothèque pour assurer des horaires d'ouverture plus compatibles avec les disponibilités du public et pour faire des animations.

Par le passé, le Comité des Fêtes et l'APE ont aussi fêté Halloween avec une lecture de contes. Il faut toutefois faire attention à la jauge limitée à 15 personnes.

Comment obtenez-vous les livres proposés ?

Nous allons régulièrement à la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) de la Gironde pour un grand choix de livres. La Mairie fait également des achats ponctuels. J'ai moi-même fourni les jeux de société que l'on peut trouver à la bibliothèque.

Quel est votre livre "coup de coeur" actuellement ?

J'ai beaucoup aimé le roman "Coup de foudre" par Danielle STEEL.

Projet : Le camion de Sarah

Entre mi-février et mars 2018, une épicerie ambulante viendrait une fois par semaine dans notre commune proposer ses services de proximité : pain, viennoiseries, fruits, légumes, de la charcuterie, des articles d'épicerie sèche.

Repas des anciens

Le Maire et l'ensemble du conseil convient leurs Aîné(e)s le 4 mars 2018 pour le repas annuel.

Comme tous les ans, un conseiller passera pour prendre les inscriptions.

Les membres de la commission communication sont à votre écoute et vous prient de croire Madame, Monsieur, en leurs sentiments dévoués.

Myriam BERGAMASCO, François DUCORNETZ, Nathalie MAROT, Isabelle SIMON, Francis ZAGHET.